



29 janvier 2011

Gaz de schiste : mobilisation croissante dans le Sud-Ardèche et dans la Drôme

LYON - Trois réunions ont été organisées en trois jours sur le gaz de schiste dans le Sud-Ardèche et dans la Drôme, signe de l'inquiétude croissante des habitants concernant l'impact écologique de son exploitation, selon le collectif "Stop au gaz de schiste".

Plus de 700 personnes se sont rassemblées mercredi soir à Saint-Sernin, en Ardèche, 650 ont assisté jeudi soir à une réunion à Montélimar, dans la Drôme, et "environ 350" se sont réunies vendredi soir à Saint-Paul-le-Jeune, en Ardèche, a indiqué à l'AFP Guillaume Vermorel, coordinateur du collectif.

Dans ce secteur où la recherche du gaz de schiste est autorisée depuis mars 2010, comme dans deux autres zones du sud de la France, trois autres réunions sont prévues la semaine prochaine sur le même sujet et une quatrième en début de semaine suivante.

Selon Guillaume Vermorel, les habitants s'inquiètent "de la consommation en eau" liée à une éventuelle exploration à l'avenir, alors que la région est régulièrement en proie à la sécheresse, et du risque de "pollution des nappes phréatiques".

En effet, à la différence du gaz naturel classique, le gaz de schiste ne se situe pas dans une poche mais se trouve pris au piège dans des roches peu perméables. Pour l'exploiter, il faut donc forer et fracturer la roche en injectant d'énormes quantités d'eau, de sable et de produits chimiques.

Or "les Gorges de l'Ardèche ont un sol calcaire très fracturé, où la roche n'a aucune étanchéité et où le risque de propagation des produits chimiques est important", souligne M. Vermorel.

Le président de la région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne (PS), a d'ailleurs demandé "l'annulation" des permis de prospection de ce gaz, tandis que le député européen José Bové (Europe Ecologie) a annoncé "un regroupement général" des opposants au gaz de schiste "dans quelques semaines à Valence".

Reconnaissant mercredi des "inquiétudes et des interrogations légitimes et grandissantes", la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, a assuré à l'Assemblée qu'il n'était "pas question" de suivre l'exemple américain où "des techniques dangereuses pour l'environnement" sont utilisées.

"Mais les sociétés qui ont obtenu ces permis de prospection travaillent justement avec des entreprises américaines. Pourquoi utiliseraient-elles des techniques différentes?", s'interroge Guillaume Vermorel.